

Bellignat

Légion du Lyonnais.  
-:-  
Compagnie de l'Ain.  
-:-  
Section de Nantua.  
-:-  
Brigade d'Oyonnax.  
-:-  
No 129  
Du 14 Février 1944.

GENDARMERIE NATIONALE.  
-:-:-

Ce jour, le 14 Février mil neuf cent quarante quatre, à seize heures 45',  
Les gendarmes soussignés, POUX (Georges), JOLIVOT (Louis), BOUDET (André) et GIMBERT (Charles),

ont été à la résidence d'Oyonnax, département de l'Ain, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, rapportons que le 11 Février 1944, à 11 heures 30', trois miliciens (accompagnant des militaires des troupes d'opérations se trouvant à Oyonnax), sont arrivés à Bellignat, dans une voiture automobile légère. Plusieurs hommes se trouvant sur la place de ce village ont été appréhendés et conduits à l'hôtel l'ABET par ces miliciens. Après identification, ces hommes ont été remis en liberté. Les miliciens se sont rendus ensuite au domicile de Mr. BALLAND (Camille) et ont invité cet homme à les suivre. Mr. BALLAND ayant cherché à s'enfuir dans le grenier, ces miliciens lui ont tiré plusieurs coups de feu, dont une balle a blessé Mr. Balland à l'épaule. Mr. BALLAND, Cyrille, Camille, 62 ans, manoeuvre, a été arrêté, et emmené en automobile à Oyonnax, puis ensuite dirigé sur Nantua.

On ignore les motifs pour lesquels cette personne a été arrêtée et la destination qui lui a été donnée.

Une fiche individuelle concernant la personne arrêtée a été établie, conformément à la circulaire N. 130 Pol. Cab. Circ. 391, de Monsieur le Conseiller d'Etat, Secrétaire Général à la Police, du 30 Mars 1943.

Trois expéditions, destinées: la première, à Monsieur le Procureur de l'Etat-Français, à Nantua; la deuxième, à Monsieur le Préfet de l'Ain, à Bourg; la troisième, aux archives.

Fait et clos à Oyonnax, le 14 Février 1944.

*Bouis*

*Jouanol*

*Johann Jolivos*

PROCES-VERBAL constatant l'arrestation d'un homme de Bellignat, par la milice, accompagnant les troupes d'opérations.

EXPEDITION.



Vu et transmis par le Commandant de Compagnie, à Mr. le Préfet de l'Ain, à Bourg, le 14 Février 1944.

